

Projet de voie de contournement

Jean-Claude Richard, Maire du Beausset déclare :

« Comme il m'a été donné à le rappeler, ce dossier ne relève pas de la compétence de la commune. A ce jour, je n'ai été destinataire d'aucune information particulière des autorités concernées.

Ce projet est déjà ancien ; il est notamment antérieur à l'implantation des ensembles immobiliers périphériques au nord et à l'ouest du village construits sous la précédente mandature.

Si toutefois j'étais amené à être saisi de ce projet, celui-ci serait étudié avec attention dans le seul intérêt général des 9500 Beaussétans conformément au cadre légal des consultations réglementaires en vigueur. »

Contact presse :

Véronique TINARRAN
Directeur de Cabinet
Tel : 04 94 98 55 47
Port : 06 85 46 66 96

